LES ROIS
QUI ONT FAIT
LA FRANCE

GEORGES
BORDONOVE

HENRI IV
Le Grand

« PARIS VAUT BIEN
UNE MESSE »

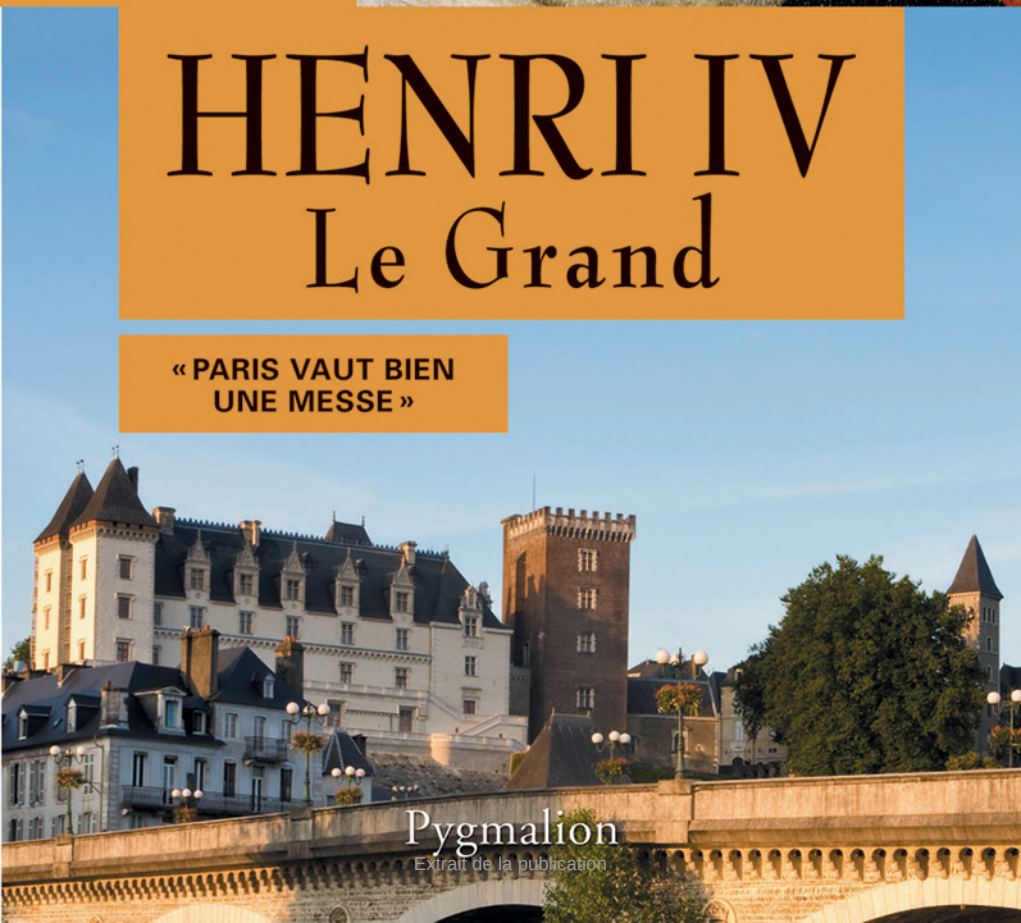

Pygmalion

Extrait de la publication

HENRI IV
Le Grand

La vie d'Henri IV est pareille à ces gaves pyrénéens qui l'ont vu naître. Venu de son petit royaume de Navarre et de sa principauté de Béarn, il se retrouve roi sans couronne, sans femme, sans argent. Il conquiert alors pièce à pièce son royaume, met fin aux guerres de religion, relève la France de ses ruines, restaure en dix années seulement son économie, lui rend sa place en Europe. Fondateur de la dynastie des Bourbons, personnalité complexe, chaleureuse, fascinante, homme de guerre mettant toujours la loi au-dessus de la force et la paix au-dessus de la gloire, Henri IV reste le plus populaire et le plus aimé de nos rois. Au-delà de « la poule au pot », du « panache blanc » et du Vert Galant, il est indubitablement le roi de cœur des Français.

Le château de Pau, où naquit Henri IV.
Il a été profondément remanié.

GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, Grand Prix des libraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove conte la superbe épopée des rois qui ont fait la France.
Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, il la clarifie afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les étonnantes analogies avec notre époque.

Pygmalion

13-IV P Création Studio Flammarion Détail d'un portrait d'Henri IV en armure, par Frans Pourbus le Jeune, Château de Versailles et de Trianon © Akg-Images/Erich Lessing – Château de Pau © Pearson Douglas/SIME-4Corners Images/Photononstop

Extrait de la publication

Les Rois
qui ont fait
la France

HENRI IV

Le Grand

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les biographies des 54 rois de France

Les Rois qui ont fait la France
par *Georges Bordonove*

Les Précurseurs :
Clovis – Charlemagne

Les Capétiens :
Hugues Capet, le fondateur
Philippe Auguste – Saint Louis
Philippe le Bel

Les Valois :
Jean II le Bon – Charles V – Charles VI – Charles VII
Louis XI – Louis XII – François Ier – Henri II – Charles IX
Henri III

Les Bourbons :
Henri IV – Louis XIII – Louis XIV – Louis XV
Louis XVI – Louis XVIII – Charles X – Louis-Philippe

Histoire des Rois de France
par *Ivan Gobry*

Les Mérovingiens :
Clotaire Ier – Dagobert Ier – Clotaire II

Les Carolingiens :
Pépin le Bref – Louis Ier – Charles II – Louis II
Louis III, Carloman et Charles le Gros – Charles III
Louis IV – Lothaire – Louis V

Les Capétiens :
Eudes – Robert Ier – Raoul – Robert II – Henri Ier
Philippe Ier – Louis VI
Louis VII – Louis VIII
Philippe III – Louis X – Philippe V – Charles IV

Les Valois :
Philippe VI – Charles VIII – François II

GEORGES BORDONOVE

Les Rois
qui ont fait
la France

HENRI IV

Le Grand

Pygmalion

Extrait de la publication

Pour la commodité du lecteur, les textes cités ont été légèrement actualisés, sans que leur sens et leur saveur aient été dénaturés. En outre, afin de ne pas alourdir le récit, un index biographique donnant sur les principaux personnages les renseignements utiles a été placé à la fin de l'ouvrage.

Sur simple demande à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 1981 Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, Paris
© 2013 Pygmalion, département de Flammarion pour la présente édition
ISBN : 978-2-7564-0996-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce quarantième livre
à ma femme
qui, dans cette longue
marche à travers les sentiers
de l'humanité, fut
ma compagne assidue.

B.

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Les vrais politiques connaissent mieux les hommes que ceux qui font métier de philosophie : je veux dire qu'ils sont plus vrais philosophes.

VAUVENARGUES

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Première partie

ENFANCE ET JEUNESSE

Extrait de la publication

I

LES ASCENDANCES

Dans son besoin – ou sa manie – de « mémoriser » toute chose, notre époque ressuscite les arbres généalogiques. Ce devient une mode d'établir son arbre, de retrouver l'histoire de sa famille. Dépliants innombrables, luxueuses publications y invitent tout un chacun. C'est une contradiction de plus à notre compte. Mais il est vrai que ces images d'arbres aux ramifications complexes, souvent inattendues, parlent aux yeux. Les familles naissent, en effet, croissent, s'exténuent et finissent par s'éteindre à la façon des chênes d'une forêt : à moins que leurs racines, acharnées à vivre, ne rejettent quelque rameau qui bientôt s'habillera de feuilles et portera ses propres fruits. Jadis, la mémoire des familles n'avait pas besoin d'être fixée ; elle était une substance vivante, un terreau dont on se nourrissait. On ne croyait pas être plus que le maillon d'une chaîne. On appartenait à une lignée de laboureurs, de soldats, d'ouvriers, de marchands. La patience végétale, les poussées de sève saisonnières, les luttes séculaires des arbres de la forêt cherchant à s'élever pour accaparer le soleil et, peut-être, les chants d'oiseaux, c'étaient

Extrait de la publication

exactement celles des familles de naguère, quelles qu'elles fussent d'ailleurs. Il était rare que, sur un coup de dés du hasard, on parvînt au sommet de l'échelle sociale en une génération. Il y avait alors une germination préalable, une maturation, si l'on veut un enrichissement progressif. On se faisait gloire de gravir un par un les échelons. Les trop rapides réussites, les fortunes trop hâtives, paraissaient suspectes ; elles éveillaient moins l'envie que la méfiance ou la dérision, car on les jugeait illusoires, sans lendemain parce que sans assise. Les maisons princières obéissaient aux mêmes règles, et pour les mêmes raisons ; elles connaissaient les mêmes lenteurs prudentes en leur élévation et ne montraient en général pas moins de patience que le laboureur augmentant son cheptel et arrondissant ses champs.

La fortune des sires d'Albret, aïeux d'Henri IV, est à cet égard riche d'enseignements. En 1060, ce que l'on appelait « la sirerie d'Albret » ne comprenait que quelques cantons des Landes et du Lot-et-Garonne, dont la ville forte de Nérac. En 1250, les sires d'Albret s'agrandissent de Bazas. En 1361, des vicomtés de Tartas et de Payanne. Ils acquièrent ensuite le comté de Dreux, Gaure, Avesnes, Mont-de-Marsan et le captalat de Buch. En 1470, ils héritent, par la maison de Penthièvre, du Périgord et du Limousin. En 1478, du comté d'Étampes. Puis, par son mariage avec Catherine de Foix, Jean d'Albret devient roi de Navarre. Son petit-fils, Henri d'Albret (le grand-père d'Henri IV), épouse la sœur de François Ier, Marguerite de Valois-Angoulême, duchesse douairière d'Alençon ; il hérite de l'Armagnac. Jeanne d'Albret, la mère d'Henri IV, épouse Antoine de Bourbon, duc de Vendôme : la Navarre, le Béarn et le comté de Foix sont érigés en duché-pairie en 1559. Henri IV poursuivra l'extraordinaire ascension des d'Albret. Non seulement, dans un premier temps, il sera l'époux de Marguerite de Valois

Extrait de la publication

(la reine Margot !), fille et sœur de rois, mais, partant de son petit royaume de Navarre, il s'agrandira de la France ! Plus encore : après avoir été, au cours de sa « longue marche », roi des capitaines huguenots, il finit par devenir « le capitaine des rois », c'est-à-dire l'arbitre de l'Europe et nul ne sait à quel degré de puissance il eût porté notre pays lorsque le couteau de Ravaillac trancha le fil de ses jours.

Des observations presque semblables peuvent être formulées à l'égard de sa famille paternelle. Issus du comte Robert de Clermont, cinquième fils de Saint Louis, les Bourbons ont crû à l'ombre du chêne capétien. Cousins des rois, ils ont agrandi leurs possessions non par de grands faits d'armes, mais humblement, patiemment : par des mariages habiles et de hautes charges. Ils n'avaient aucune chance cependant d'accéder au trône de France. La dynastie des Valois ne semblait pas près de s'éteindre, quand Antoine de Bourbon épousa Jeanne d'Albret : c'était d'ailleurs pour lui l'occasion inespérée de ceindre une couronne, celle de Navarre, plus nominale qu'effective, néanmoins une appréciable promotion ! La mort successive des trois derniers Valois (François II, Charles IX et Henri III) ouvrit l'accès du trône à son fils. Comme dit Brantôme : « Quand en son temps il n'aurait fait autres belles choses que d'avoir fait et procréé notre grand roi d'aujourd'hui, Henri IV, il a fait beaucoup et est digne de très grands et incomparables éloges. »

Extrait de la publication

II

LE LION ET LA BREBIS

M*ilagro ! la vaca hijo una oveja !* (Miracle ! la vache a fait une brebis !) Selon Palma-Cayet, dans sa *Chronique novenaire*, ce fut par cette boutade que les Espagnols avaient salué la naissance de Jeanne d'Albret. Allusion disgracieuse aux vaches figurant dans les armoiries de Béarn. Pour la même raison, ils surnommaient Henri d'Albret, roi de Navarre, « el vachero », le vacher. Ce dernier avait épousé, comme on l'a dit plus haut, la sœur de François Ier, Marguerite de Valois-Angoulême, reine des poètes, protectrice des premiers calvinistes et de Clément Marot. La Marguerite des marguerites aimait certes mieux écrire et deviser que faire des enfants, au grand dam de son mari. Jeanne d'Albret resta fille unique. Aussi, quand elle donna le jour au futur Henri IV, « le vacher » se serait écrié : *Ahora, mire que aquesta oveja parió un león !* (Maintenant, regarde, la brebis a enfanté un lion !)

On s'en doute, la parfaite entente ne régnait pas entre la vaste Espagne et la petite Navarre. Naguère, celle-ci avait été un grand royaume taillé dans l'ancien empire

Extrait de la publication

carolingien, ayant pour capitale Pampelune, englobant alors une partie de la Castille et de l'Aragon. Ce royaume franco-espagnol avait lentement périclité, jusqu'à ne plus comprendre que la haute Navarre (espagnole) et la basse Navarre (française). Lorsque Sanche IV de Navarre mourut, sans enfant, en 1224, ç'avait été son neveu, Thibaut de Champagne, qui avait hérité de sa couronne. Jeanne de Navarre ayant épousé Philippe le Bel, les fils de ce dernier portèrent successivement le double titre de roi de France et de Navarre. Puis la couronne échut à Charles le Mauvais et, finalement, à Catherine de Foix, épouse de Jean d'Albret. Or lorsque Ferdinand le Catholique se remaria avec Germaine de Foix, il revendiqua l'héritage de Navarre au nom de sa femme. En 1512, la Navarre espagnole fut annexée purement et simplement à l'Espagne. Toute sa vie, Henri d'Albret intrigua et lutta pour reconstituer son royaume. Son amitié avec François Ier, son mariage avec Marguerite, ne lui servirent de rien. Il échoua dans tous ses projets de reconquête. Charles Quint admirait sa ténacité. N'avait-il pas déclaré, en 1540, quand il avait traversé la France pour mater la révolte flamande, « n'avoir vu qu'un homme durant son voyage », cet homme étant Henri d'Albret ? Pour autant n'était-il pas disposé à lui rendre la haute Navarre, bien au contraire. Cependant, il n'était pas sûr de son droit. Aussi lui parut-il préférable de résoudre le conflit par un mariage entre Jeanne d'Albret, héritière de la Navarre française, et Philippe, son fils, le futur Philippe II. Mais François Ier n'avait aucune envie de voir les Espagnols s'installer en deçà des Pyrénées et faire main basse sur les nombreuses et riches possessions méridionales des d'Albret. Si la Navarre française ne comptait plus guère qu'une quarantaine de lieues carrées, le chapitre précédent a pu donner quelque idée des comtés, vicomtés, villes et seigneuries dont les d'Albret étaient les maîtres.

Extrait de la publication

Le mariage de Jeanne et de Philippe valait une invasion, et par notre pire ennemi ! En foi de quoi, le bon roi de France intima l'ordre à sa sœur chérie de se séparer de la petite Jeanne, et de l'envoyer à la cour, où l'on prendrait soin d'elle. La poétesse Marguerite révérait si fort son frère qu'elle ne put, ou n'osa, refuser. Cependant, Jeanne d'Albret ne fut point conduite au Louvre, mais retenue quasi prisonnière dans un manoir de Picardie, puis au château de Plessis-lez-Tours : on craignait son enlèvement par les agents de Charles Quint ! De santé délicate, séparée de ses parents, déracinée de sa terre natale, soumise de surcroît à une surveillance étroite, on pouvait croire qu'elle s'étiolerait, à tout le moins qu'elle s'enliserait dans la mélancolie. Il n'en fut rien. L'épreuve la fortifia. Dans le sombre château de Louis XI, elle se forgea une âme d'airain, outre qu'elle prit la plus amère notion de la raison d'État.

Quand elle eut treize ans, François Ier décida de la marier au duc de Clèves. Dans sa terrible lutte contre Charles Quint, le roi-chevalier faisait feu de tout bois ; il en oubliait parfois sa chevalerie ! Par le moyen de ce mariage, il se flattait de détacher Clèves du parti autrichien. De plus, informé de négociations (réelles ou supposées) entre Charles Quint et Henri d'Albret, il avait intérêt à brusquer les choses. Or, contre toute attente, la fillette opposa un refus catégorique. Elle dicta même à deux notaires et devant témoins une protestation solennelle. Le bon oncle passa outre et le mariage fut célébré, par procuration. Encore le connétable de Montmorency dut-il porter la mariée jusqu'à l'autel, prétexte pris de la pesanteur des atours ! Par bonheur, le duc de Clèves vira casaque et il fut aisé de faire annuler le mariage pour non-consommation. Ce n'était pourtant que partie remise pour l'Espagne. Lorsque son fils (le futur Philippe II) devint veuf de Marie de Portugal, Charles Quint jeta de nouveau les yeux sur

l'héritière de Navarre. François Ier était mort, mais Henri II poursuivit ponctuellement sa politique. Il fallait en finir avec Jeanne d'Albret, et surtout avec le péril qu'elle représentait pour la France. Il la donna donc à son cousin, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Cette fois, la difficulté vint des parents ! Henri d'Albret – toujours nageant entre deux eaux, toujours anxieux de préserver l'indépendance de la Navarre – ne voulait pas trop d'un prince français ; il redoutait l'annexion de son royaume à la France. Son épouse, Marguerite, estimait au contraire que sa fille méritait mieux qu'un Bourbon ; elle rêvait pour elle du dauphin. Comme il était d'usage en ces sortes d'alliances, les nouveaux époux n'avaient pas été consultés. Antoine de Bourbon avait alors trente ans ; il était le petit-fils du connétable de triste mémoire ; il avait pour frères François, comte d'Enghien (le vainqueur de Cérisoles), Charles, cardinal-archevêque de Rouen, Louis, prince de Condé, et Charles, comte de Soissons. Jeanne avait vingt ans. L'élégant cavalier qu'on lui imposait lui plut extrêmement. « Je ne vis jamais, dit Henri II, mariée plus joyeuse que celle-ci, et ne fit jamais que rire ! » Mais Jeanne, sous les apparences d'une allégresse un peu folle, cachait une profondeur insoupçonnée. Âme impulsive et passionnée, c'était pour la vie qu'elle se donnait au bel Antoine. Et lui, sans doute touché par cette flambée amoureuse, sut manifester ce qu'il fallait de tendresse, mais c'était un Bourbon…

Les premières années du couple furent heureuses. Jeanne avait alors un caractère enjoué. Elle ne devint la princesse austère que l'on sait et la partisane implacable, non par inclination naturelle, mais par l'effet du malheur. Son premier enfant, également prénommé Henri, et gratifié du titre de duc de Beaumont, naquit en 1551 et mourut le 20 août 1553 dans des circonstances extravagantes. Il était d'usage que les enfants

Extrait de la publication

princiers fussent élevés par des mains étrangères, leurs parents ayant trop à faire. Le petit duc de Beaumont fut ainsi confié à la baillive d'Orléans, Aimée de La Fayette de Sillery. La baillive, « étant fort âgée et frileuse extrêmement, se tenait close et tapissée de toutes parts avec un grand feu ; elle en faisait encore plus à l'endroit de ce petit corps de prince, le faisant haleter et suer de chaleur à toute outrance, sans qu'elle souffrît air, vent ni haleine être donnés, ni entrer dans la chambre ; ce qu'elle fit si opiniâtrement, quoi qu'on lui sût dire, qu'enfin le petit duc de Beaumont étouffa peu à peu dans ses langes, et si toujours cette bonne femme disait : laissez-le, il vaut mieux suer que trembler » (Palma-Cayet).

Apprenant cette mort, Antoine de Bourbon, qui était aux armées, s'efforça de consoler sa femme de nouveau enceinte :

« Ma mie, j'eusse bien voulu qu'il eût plu à Dieu nous visiter par autre moyen que celui-là… Cependant, pour un que Dieu nous peut ôter et recevant la fortune comme venant de lui gracieusement, il nous en peut donner une douzaine, car nous sommes encore tous deux jeunes assez pour en avoir beaucoup… Vous savez dans quel état vous êtes, qui vous doit donner en telle disgrâce grand réconfort. En vous seule gît tout l'honneur de notre maison, il faut que vous en soyez bien curieuse, et vous m'entendez bien. »

On a écrit parfois que le vieux roi de Navarre, apprenant la mort de son premier petit-fils, gourmanda fort sa fille. Mais les caractères du temps restaient si simples, ils gardaient en Dieu une telle confiance, qu'Henri d'Albret ne doutait pas que Jeanne ne mettrait au monde un autre enfant mâle pour assurer la succession de Navarre ! Et il lui recommandait tout bonnement de ne point s'abîmer dans le chagrin et de veiller plutôt au « petit fruit » qu'elle portait. Il proposait même de se

Extrait de la publication

N° d'édition : L.01EUCN000568.N001
Dépôt légal : avril 2013
Extrait de la publication